

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le 25 AVR. 2024

ID : 031-213104847-20240409-DELCOM24_23-DE



DÉPARTEMENT
Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
2024-23

ARRONDISSEMENT
TOULOUSE

de la Commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE

COMMUNE
SAINT-GENIÈS BELLEVUE

L'an deux mille vingt-quatre et le 9 avril

à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière du 04/04/2024, sous la présidence de Mme Sophie LAY, maire.

Etaient présents : Mesdames CLAEYS, GAILLARD, MARTIN, MAURICE, PERTUISET, TOMAS, Messieurs ARTIGUE, de LASSUS SAINT GENIES, MORILLON, OTAL, ROUCH.

Etait absent et représenté : M. AUXIÈTRE

Etait absent : M. PEDRONO.

Monsieur ARTIGUE a été nommé secrétaire de séance.

OBJET: Approbation du Compte Administratif 2023 du service de l'assainissement

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. MORILLON, délibérant sur le compte administratif de l'assainissement de l'exercice 2023 dressé par Mme Sophie LAY, maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
Vu le compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par le comptable,

1°/ Lui donne acte de la présentation faite au compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés		25 347,25	190 274,22		164 926,97	
Opérations de l'exercice	160 952,35	186 136,54	180 060,52	728 302,63	341 012,87	
TOTAUX	160 952,35	211 483,79	370 334,74	728 302,63	531 287,09	939 786,42
Résultats de clôture		50 531,44		357 967,89		408 499,33
Restes à réaliser			157 000,00	0,00	157 000,00	
TOTAUX CUMULES	160 952,35	211 483,79	527 334,74	728 302,63	688 287,09	939 786,42
RESULTATS DEFINITIFS		50 531,44		200 967,89		251 499,33

2°/ **Constate**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°/ **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser.

4°/ **Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le maire,
Sophie LAY



Membres en exercice	14
Membres présents	11
Suffrages exprimés	12
Pour	12
Contre	0
Abstention	0